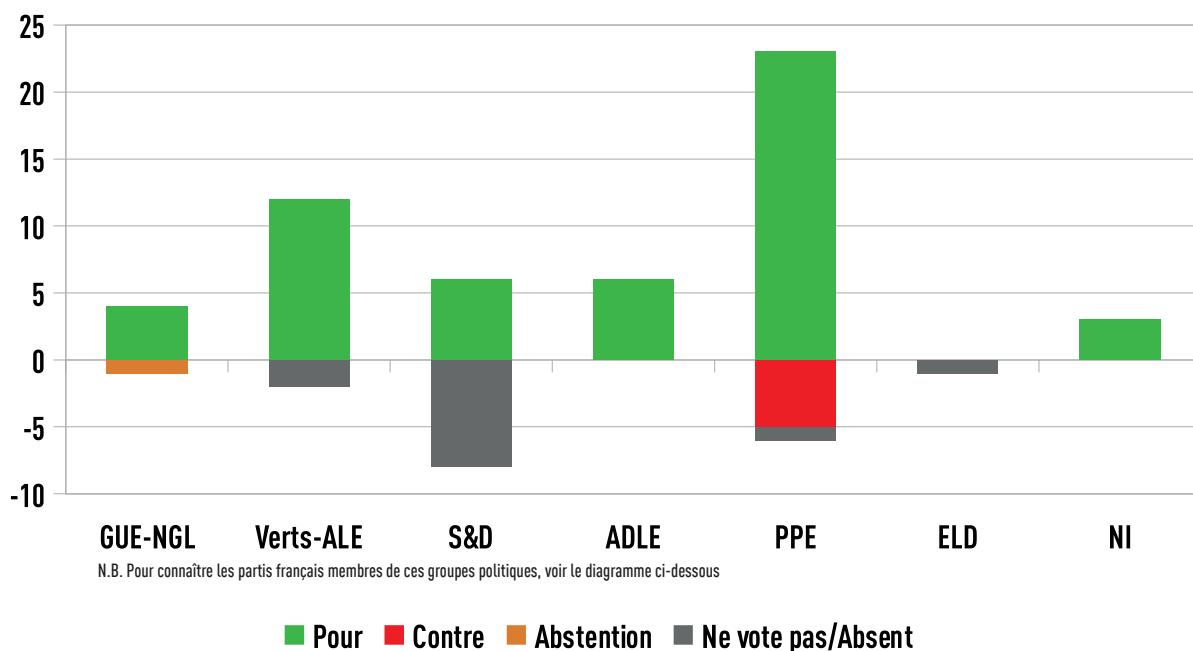


L'UE devrait-elle restreindre la culture d'organismes génétiquement modifiés (OGM) ?

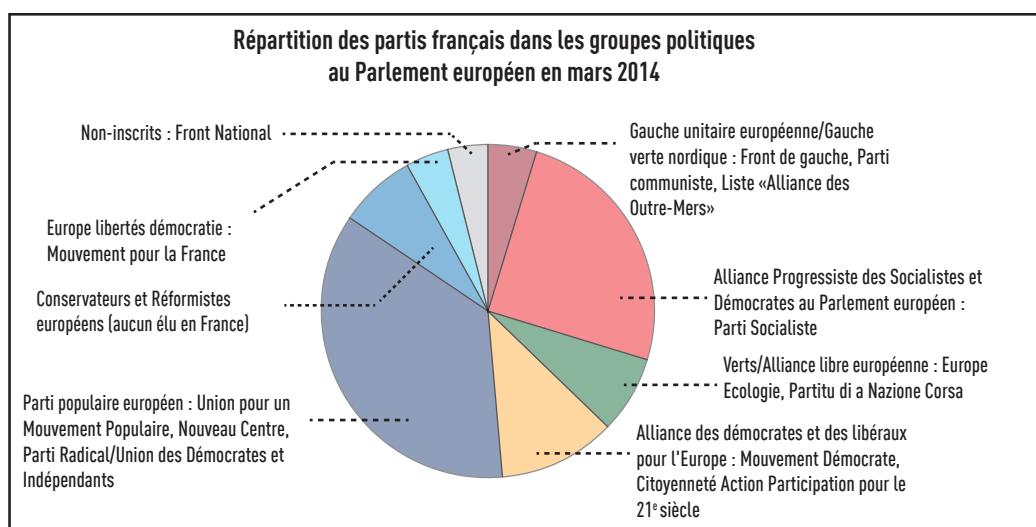
Le vote des parlementaires européens élus en France



En juillet 2011, le Parlement européen (PE) a adopté une résolution législative concernant la possibilité pour les États membres de restreindre ou d'interdire la culture d'OGM sur leur territoire. L'objectif de cette résolution était de protéger l'environnement, la santé et les intérêts des consommateurs, mais aussi d'assurer le bon fonctionnement du marché intérieur. Le vote clé analysé par Vote Watch Europe était lié aux dispositifs légaux que les États membres peuvent utiliser pour interdire les OGM. Alors que la proposition de la Commission indiquait que les États membres peuvent invoquer des raisons autres que sanitaires ou environnementales pour interdire la culture d'OGM, un amendement du PE a proposé que les États membres soient autorisés à invoquer des répercussions environnementales potentiellement négatives. Il était également indiqué que la liste des dispositifs légaux devait explicitement inclure l'impact socio-économique et l'aménagement urbain.

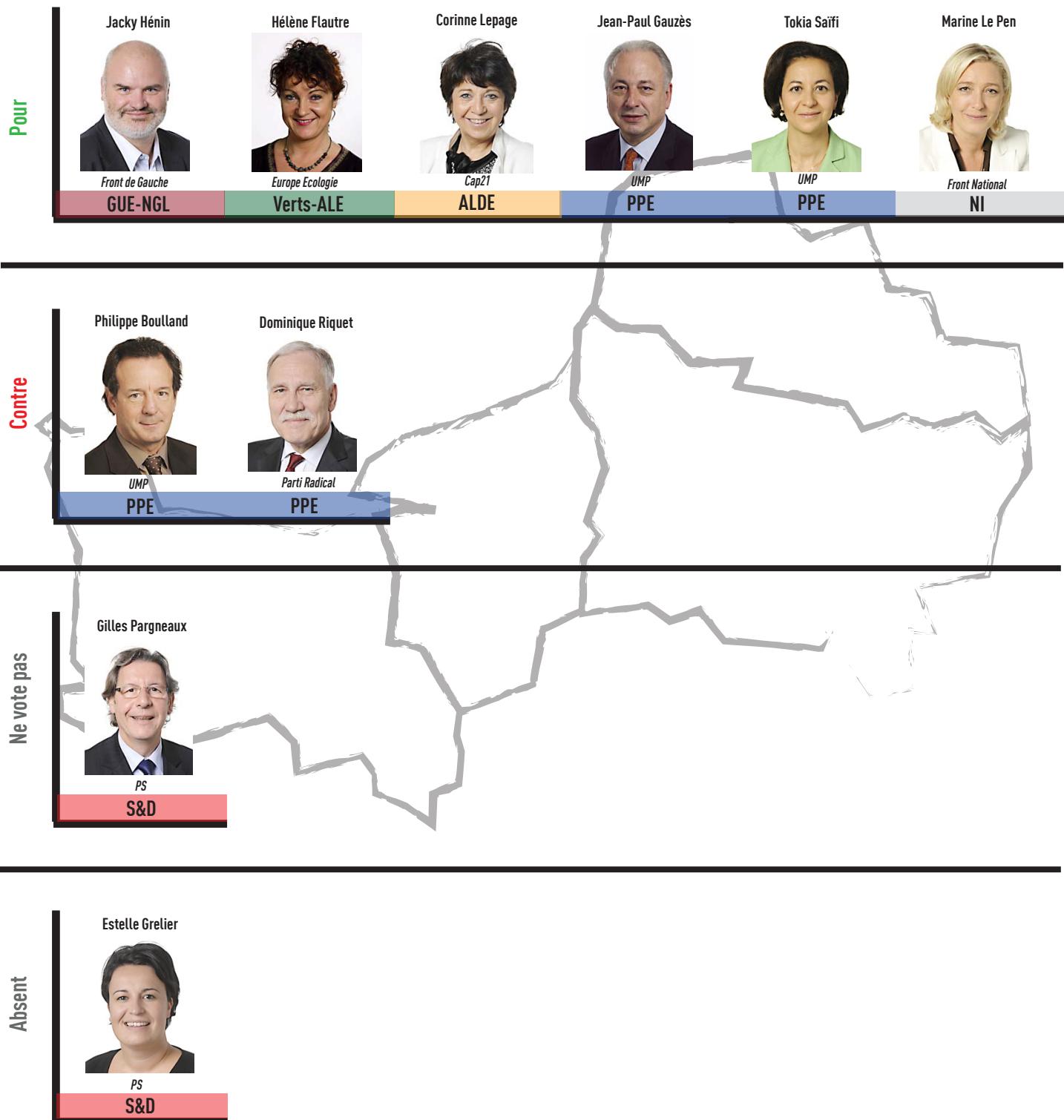
La quasi-totalité des élus français du PE ont choisi de voter en faveur de cette résolution, à l'exception de quelques élus du groupe UMP. Cette quasi-unanimité contraste avec le caractère beaucoup plus divisé du PE, puisque ce vote a été remporté par une majorité européenne de centre gauche (et non de consensus),

constituée par les élus des groupes ADLE, S&D, Verts/ALE et GUE-NGL, rejoints par l'ELD et des élus du groupe PPE (essentiellement parmi les délégations autrichienne, allemande, grecque et hongroise).



L'UE devrait-elle restreindre la culture d'organismes génétiquement modifiés (OGM) ?

Le vote des parlementaires européens du Nord-Ouest*



*Source : Notre Europe - Institut Jacques Delors / Données : www.votewatch.eu

Pour en savoir plus, voir Yves Bertoncini et Thierry Chopin, « Des visages sur des clivages, les élections européennes de mai 2014 », *Etudes & Rapports* N° 104, *Notre Europe - Institut Jacques Delors* et la Fondation Robert Schuman, avril 2014

Réalisation : Lucie Marnas, Virginie Timmerman et Claire Versini (Notre Europe - Institut Jacques Delors)